



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)

République Française

SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10 (dont 1 pouvoir)
<u>Date de la convocation</u> : 29/06/2022		<u>Date d'affichage</u> : 29/06/2022

POUR	CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

L'an deux mil vingt-deux et le 5 juillet, à 19 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur **Gilles BOYENVAL, Maire.**

Présents : Serge JACQUET, Bruno VITRY, Robert PILLET, Fabienne LOFFET, Frédéric MARQUIS, Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, Martine LEFEBVRE,

Absent excusé : François LOUIS (pouvoir donné à Robert PILLET)

Absent : Thierry GUILLOU

Secrétaire de séance : Frédéric MARQUIS

Objet : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN-THELLE AU SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

Réf : 2022050704B

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes Vexin-Thelle, par délibération en date du 8 décembre 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat les compétences optionnelles :

- Travaux neufs d'éclairage public non liés aux travaux sur le réseau électrique Afférents au Conseil Municipal En exercice Qui ont pris part à la délibération
- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 10 mars 2022, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.